
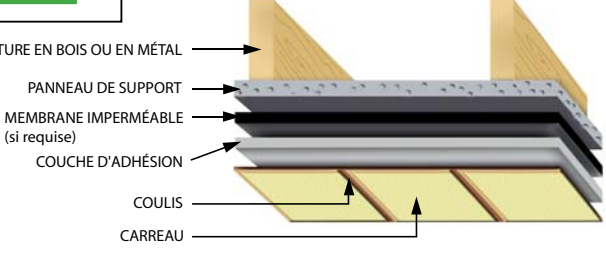

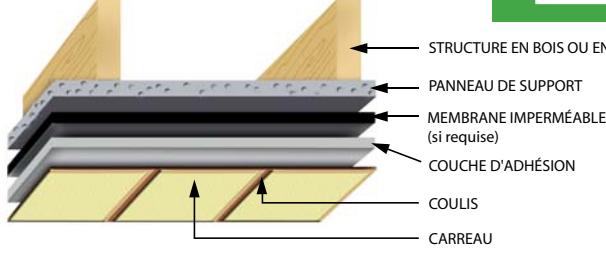


INSTALLATION DE TUILE SUR PLAFONDS ET SOFFITES

LA MÉTHODE COUCHE-MINCE SUR PANNEAUX À BASE DE CIMENT (CBU) OU SUR PANNEAU DE GYPSE EN MAT DE VERRE (315C-2009/2010)

SUPPORTS RECOMMANDÉS: Colombages de bois ou de métal à un maximum de 400 mm c.c.

 <h3>INTÉRIEUR</h3> 	 <h3>EXTÉRIEUR</h3> 
<h3>MATÉRIAUX</h3> <p>COUPE-VAPEUR: 6 mm (1/4") polyéthylène. Requis pour l'extérieur et endroits exposés à l'eau.</p> <p>PANNEAU À BASE DE CIMENT (CBU): Épaisseur minimum de 13 mm (1/2"), rencontrant ANSI A118.9-1992.</p> <p>CARREAU: Céramique, porcelaine, mosaïque. Normalement tuile à mur glacée, non vitrifiée, mais d'autres types de tuile céramique et mosaïque peuvent être employées. Vérifier avec le manufacturier.</p> <p>LÉGÈRE COUCHE DE NIVELLEMENT, SI REQUISE: Prolastic 6 500/8 500, Megaflex, Multirapid, Multiflex, Ceraflex ou 8 500.</p> <p>MEMBRANE IMPERMÉABLE ET SYSTÈME ANTI-FISSURE: Imper.</p> <p>COUCHE D'ADHÉSION: Prolastic 6 500/8 500, Megaflex, Multirapid, Multiflex, Ceraflex, Optiflex, Vertifix (dans les endroits secs seulement) ou POLY 700 Époxy à base d'eau comme mortier.</p> <p>COULIS: POLY 500 avec sable, POLY 600 sans sable ou POLY 700 Époxy à base d'eau.</p>	<h3>MATÉRIAUX</h3> <p>COUPE-VAPEUR: 6 mm (1/4") polyéthylène. Requis pour l'extérieur et endroits exposés à l'eau.</p> <p>PANNEAU À BASE DE CIMENT (CBU): Épaisseur minimum de 13 mm (1/2"), rencontrant ANSI A118.9-1992.</p> <p>CARREAU: Céramique, porcelaine, mosaïque (matériaux résistant au gel seulement).</p> <p>LÉGÈRE COUCHE DE NIVELLEMENT, SI REQUISE: Prolastic 6 500/8 500, Megaflex, Multirapid, Multiflex ou Ceraflex.</p> <p>COUCHE D'ADHÉSION: Prolastic 6 500/8 500, Multirapid, Optiflex ou Megaflex.</p> <p>COULIS: POLY 500 avec sable ou POLY 600 sans sable mélangé avec l'additif au latex 9022.</p>

INSTALLATION

Le panneau de béton expansé ou le panneau de support revêtu d'une pellicule de fibre de verre doit être de niveau, stable, de forme bien carrée et, vissés aux montants à l'aide de vis anti-corrosives. Ne pas fraisurer les vis. La variation de la surface du support ne doit excéder plus de 6 mm dans un rayon de 3 049 mm ou, 2 mm dans 305 mm. Appliquer une couche de nivellement si nécessaire. Tous les joints doivent être recouverts d'un ruban de treillis de fibre de verre de 51 mm trempé d'un mortier sec ou d'un mortier au latex puis, sablés. Ne pas sabler le panneau de support revêtu d'une pellicule de fibre de verre sauf si une membrane d'imperméabilisation est appliquée par la suite. Appliquer une mince couche de liaison au panneau cimentaire à l'aide de la raclette appropriée pour s'assurer un bon lien. Faire glisser les carreaux en position ou presser la mosaïque fermement en place alors que la couche de liaison présente encore un état de semi-plasticité. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 % pour les poses extérieures et les endroits sujets à des conditions mouillées. Ce même contact doit être de l'ordre de 80 % minimum pour les poses à l'intérieur. Tasser le coulis pour remplir la profondeur entière des joints. Retirer l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Suivre les recommandations du manufacturier. Aucune pose extérieure ne devrait être faite alors que la température est inférieure à 12°C.
- Ne pas installer de carreaux dont l'endos est collé sur un papier ou, présenté sur un filet synthétique à l'extérieur ou, dans des emplacements soumis à des fortes conditions d'humidité sauf si le manufacturier garantit que les matériaux soient adéquats pour ce genre d'installation.
- La structure du plafond doit être conçue de manière à pouvoir supporter le poids total des carreaux et du système installé sous les carreaux.
- Une membrane imperméable ou un pare-vapeur ne devrait pas être installé sous un panneau de support revêtu d'une pellicule de fibre de verre.
- Toutes les conditions et exigences spécifiques pour les poses extérieures doivent être rencontrées.
- L'utilisation d'un panneau de support revêtu d'une pellicule de fibre de verre n'est aucunement recommandée pour des poses extérieures.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Suivre les directives du manufacturier de panneau de béton expansé ou de panneau revêtu d'une pellicule de fibre de verre en matière de l'espacement ainsi que l'épaisseur minimale de la jauge des montants d'acier pour des installations extérieures.
- Si requise, l'application d'une membrane imperméable doit être spécifiée. (ANSI A118.10-1999). Suivre les recommandations du manufacturier.
- Les carreaux installés à l'extérieur doivent être résistants au gel.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et aux explications de la fiche 301MJ-2009/2010.
- Une membrane imperméable doit être appliquée pour les installations dans des douches fréquemment utilisées (Hôtels, douches multiples dans un même endroit, vestiaires, complexes sportifs, etc.).
- Toute ouverture et coupe doivent être adéquatement faites de façon à garantir l'intégrité de l'imperméabilisation.
- Les mortiers de ciment Portland avec latex peuvent nécessiter une période de cure variant de 14 à 60 jours avant d'être exposés à l'eau. Vérifier la période de temps requise auprès du manufacturier. Comme produit alternatif pour réduire cette période de cure, un mortier à prise rapide pourrait alors être posé.